



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 MARS 2023**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :  
le 14/03/2023

Publication :  
le 24/03/2023

**Délibération n° D-2023-95**

Acquisition de parcelles de terrain - Site du Pré Gachet et Rue  
des Amourettes- Section KC n°18, 20, 25, 26, 27, 28 et 29 ;  
section AI n°179

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie LARRIBAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

**Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine**

**Acquisition de parcelles de terrain - Site du Pré Gachet et Rue des Amourettes- Section KC n°18, 20, 25, 26, 27, 28 et 29 ; section AI n°179**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La SCI PEXIVAL est propriétaire des parcelles cadastrées section KC n°18, 20, 25, 26, 27, 28 et 29 pour une superficie de 2ha 85a et 60ca, situées sur le site dénommé Pré-Gachet ainsi qu'un ancien cimetière familial cadastré section AI n°179 situé rue des Amourettes dans le bourg du quartier de Sainte-Pezenne. Ce dernier terrain, d'une superficie de 86 m<sup>2</sup>, a fait l'objet d'une étude géotechnique des sols et ne comporte plus aucune sépulture.

Les terrains situés à Pré Gachet sont actuellement loués à l'association des pêcheurs du même nom conformément à un bail civil en date du 27 février 2017 pour une durée de 12 ans moyennant un loyer annuel d'un montant de 7 000 €.

Ces terrains, classés en zone naturelle au Plan Local d'Urbanisme, en périmètre de protection rapprochée 1b Vivier Gachet de la ressource en eau et en espace vert à protéger au titre de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), présentent un intérêt environnemental, paysager et patrimonial majeur.

Ces acquisitions permettront à la Commune de Niort de mieux réglementer la présence des cabanes de pêche existantes dans le cadre d'un règlement intérieur prescriptif et fondé sur le respect d'orientations environnementales et écologiques précises.

Le propriétaire de ces parcelles de terrain, après les avoir mises en vente, a accepté la cession au profit de la Commune de Niort au prix de 70 000,00 €. Les frais de réitération par acte authentique seront supportés par la Commune de Niort en tant qu'acquéreur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des parcelles cadastrées Commune de Niort, section KC n°18, 20, 25, 26, 27, 28 et 29 et AI n°179, d'une superficie totale de 2ha 86a et 46ca, au prix de 70 000,00 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte authentique à intervenir.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Maire de Niort

**Anne-Lydie LARRIBAU**

**Jérôme BALOGE**

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :  
DEUX SEVRES

Commune :  
NIORT

Section : KC  
Feuille : 000 KC 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/4000

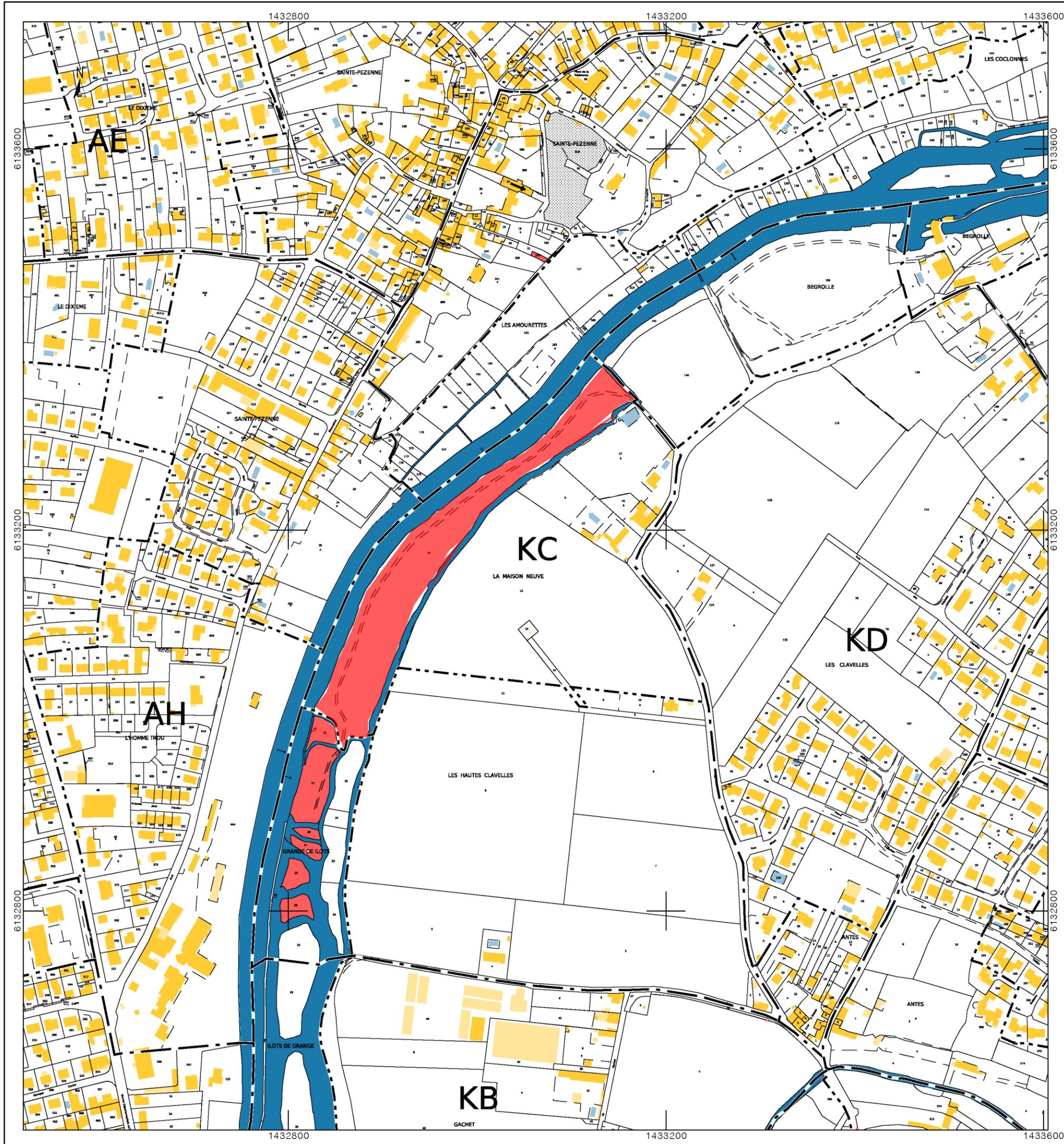
Date d'édition : 31/05/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
PTGC  
171 Avenue de PARIS 79061  
79061 NIORT CEDEX 9  
tél. 05 49 09 98 65 -fax  
ptgc.deux-sevres@ dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Département :  
DEUX SEVRES

Commune :  
NIORT

Section : AI  
Feuille : 000 AI 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 05/07/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
PTGC  
171 Avenue de PARIS 79061  
79061 NIORT CEDEX 9  
tél. 05 49 09 98 65 -fax  
ptgc.deux-sevres@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics

